



# Green Line - ALL METAL POLISH

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

Date d'émission: 12/08/2015

Date de révision:

Version: 1.1

### SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange  
Nom du produit : Green Line - ALL METAL POLISH

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

##### 1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Destiné au grand public  
Catégorie d'usage principal : Utilisation par les consommateurs  
Utilisation de la substance/mélange : Automobile produits de soins.

##### 1.2.2. Usages déconseillés

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Turtle Wax Europe Limited  
4th Floor Alaska House, Atlantic Park, Dunnings Bridge Road  
Liverpool, L30 4AB - United Kingdom  
T +44 151 530 4740  
[MSDS@turtlewaxeurope.com](mailto:MSDS@turtlewaxeurope.com)

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : +44 151 530 4740  
Les heures de bureau seulement 08:30 - 17:00

Pays	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence
Belgique/België	Centre Anti-Poisons/Antigifocentrum c/o Hôpital Central de la Base - Reine Astrid	Rue Bruyn 1 1120 Bruxelles/Brussel	+32 70 245 245

### SECTION 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Eye Irrit. 2 H319  
STOT SE 3 H336

Texte complet des phrases H: voir section 16

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

##### Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP) :



GHS07

Mention d'avertissement (CLP) : Attention  
Composants dangereux : Hydrocarbons, C9-C11, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, < 2% aromatics  
Mentions de danger (CLP) : H319 - Provoque une sévère irritation des yeux  
H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges  
Conseils de prudence (CLP) : P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé  
P280 - Porter un équipement de protection des yeux, des vêtements de protection, des gants de protection  
P304+P340 - EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer  
P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer  
P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin  
P501 - Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale

# Green Line - ALL METAL POLISH

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

### 2.3. Autres dangers

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement : Peut provoquer somnolence ou vertiges. Provoque une sévère irritation des yeux.

Autres dangers qui n'entraînent pas la classification : Aucun(es) dans des conditions normales.

## SECTION 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1. Substance

Non applicable

### 3.2. Mélange

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
Hydrocarbons, C9-C11, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, < 2% aromatics	(n° CAS) 64742-48-9 (Numéro CE) 919-857-5 (N° REACH) 01-2119463258-33	30 - 50	STOT SE 3, H336 Asp. Tox. 1, H304
Silicon dioxide	(n° CAS) 7631-86-9 (Numéro CE) 231-545-4 (N° REACH) 01-2119379499-16	1 - 10	Non classé
ISOTRIDECANOL ETHOXYLATE (EO 3-5)	(n° CAS) 24938-91-8	1 - 10	Eye Dam. 1, H318
C9-11 ALCOHOL ETHOXYLATE 6-8 MOLES OF EO	(n° CAS) 68439-46-3	1 - 10	Acute Tox. 4 (Oral), H302 Eye Dam. 1, H318
Oxidized polyethylene	(n° CAS) 68441-17-8	< 0.1	Non classé
Cryptocrystalline Silica (A-dust)	(n° CAS) 7631-86-9 (Numéro CE) 231-545-4 (N° REACH) 01-2119379499-16	< 0.1	STOT RE 1, H372
(L) LIMONENE	(n° CAS) 5989-27-5 (Numéro CE) 227-813-5 (Numéro index) 601-029-00-7	< 0.1	Flam. Liq. 3, H226 Skin Irrit. 2, H315 Skin Sens. 1, H317 Aquatic Acute 1, H400 Aquatic Chronic 1, H410
Morpholine Oleate	(n° CAS) 1095-66-5	< 0.1	Skin Irrit. 2, H315 Eye Dam. 1, H318
2-Amino-2-methylpropanol	(n° CAS) 124-68-5 (Numéro CE) 204-709-8 (Numéro index) 603-070-00-6 (N° REACH) 01-2119475788-16	< 0.1	Eye Irrit. 2, H319 Skin Irrit. 2, H315 Aquatic Chronic 3, H412
Pyrithione Zinc	(n° CAS) 13463-41-7	< 0.1	Acute Tox. 4 (Oral), H302 Acute Tox. 4 (Inhalation:dust,mist), H332 Eye Dam. 1, H318 Aquatic Acute 1, H400
2-methylisothiazol-3(2H)-one	(n° CAS) 2682-20-4	< 0.1	Acute Tox. 4 (Oral), H302 Acute Tox. 3 (Inhalation:dust,mist), H331 Skin Corr. 1B, H314 Skin Sens. 1, H317 Aquatic Acute 1, H400
1,2-Benzisothiazolin-3-one	(n° CAS) 2634-33-5 (Numéro CE) 220-120-9 (Numéro index) 613-088-00-6	< 0.1	Acute Tox. 4 (Oral), H302 Skin Irrit. 2, H315 Eye Dam. 1, H318 Skin Sens. 1, H317 Aquatic Acute 1, H400
Benzyl Sallcylate	(n° CAS) 118-58-1 (Numéro CE) 204-262-9 (N° REACH) 01-2119969442-31	< 0.1	Skin Sens. 1, H317 Aquatic Chronic 2, H411
BUTYLPHENYL METHYLPROPIONAL	(n° CAS) 80-54-6 (Numéro CE) 201-289-8 (N° REACH) 01-2119485965-18	< 0.1	Acute Tox. 4 (Oral), H302 Skin Irrit. 2, H315 Skin Sens. 1, H317 Repr. 2, H361f Aquatic Chronic 2, H411
LINALYL ACETATE	(n° CAS) 115-95-7 (Numéro CE) 204-116-4 (N° REACH) 01-2119454789-19	< 0.1	Skin Irrit. 2, H315
(L) CITRAL	(n° CAS) 5392-40-5 (Numéro CE) 226-394-6 (Numéro index) 605-019-00-3 (N° REACH) 01-2119462829-23	< 0.1	Skin Irrit. 2, H315 Skin Sens. 1, H317
ACETYL CEDRENE	(n° CAS) 32388-55-9 (Numéro CE) 251-020-3 (N° REACH) 01-2119969651-28	< 0.1	Skin Sens. 1, H317 Aquatic Acute 1, H400 Aquatic Chronic 1, H410

# Green Line - ALL METAL POLISH

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

2,6-DIMETHYL-7-OCTEN-2-OL	(n° CAS) 18479-58-8 (Numéro CE) 242-362-4 (N° REACH) 01-2119457274-37	< 0.1	Skin Irrit. 2, H315
PHENETHYL ALCOHOL	(n° CAS) 60-12-8 (Numéro CE) 200-456-2	< 0.1	Acute Tox. 4 (Oral), H302 Eye Irrit. 2, H319
(L) TURPENTINE	(n° CAS) 8006-64-2 (Numéro CE) 232-350-7 (Numéro index) 650-002-00-6 (N° REACH) 01-2119502456-45	< 0.1	Flam. Liq. 3, H226 Acute Tox. 4 (Inhalation), H332 Acute Tox. 4 (Dermal), H312 Acute Tox. 4 (Oral), H302 Asp. Tox. 1, H304 Eye Irrit. 2, H319 Skin Irrit. 2, H315 Skin Sens. 1, H317 Aquatic Chronic 2, H411
Linalool	(n° CAS) 78-70-6 (Numéro CE) 201-134-4 (N° REACH) 01-2119474016-42	< 0.1	Skin Irrit. 2, H315
CITRONELLYL NITRILE	(n° CAS) 51566-62-2 (Numéro CE) 257-288-8 (N° REACH) 01-2119956151-43	< 0.1	Aquatic Chronic 3, H412
p-CYMENE	(n° CAS) 99-87-6 (Numéro CE) 202-796-7 (N° REACH) 01-2119881770-31	< 0.1	Asp. Tox. 1, H304 Aquatic Chronic 2, H411
CAMPHENE	(n° CAS) 79-92-5 (Numéro CE) 201-234-8	< 0.1	Eye Irrit. 2, H319 Aquatic Acute 1, H400 Aquatic Chronic 1, H410
TERPINOLENE	(n° CAS) 586-62-9 (Numéro CE) 209-578-0	< 0.1	Asp. Tox. 1, H304 Aquatic Chronic 2, H411
CITRONELLOL	(n° CAS) 106-22-9 (Numéro CE) 203-375-0 (N° REACH) 01-2119453995-23	< 0.1	Skin Irrit. 2, H315 Skin Sens. 1, H317 Aquatic Chronic 2, H411
Geranyl Acetate	(n° CAS) 105-87-3 (Numéro CE) 203-341-5 (N° REACH) 01-2119973480-35	< 0.1	Aquatic Chronic 2, H411
CITRONELLAL	(n° CAS) 106-23-0 (Numéro CE) 203-376-6 (N° REACH) 01-2119474900-37	< 0.1	Skin Irrit. 2, H315 Skin Sens. 1, H317 Aquatic Chronic 2, H411
CITRONELLYL ACETATE	(n° CAS) 150-84-5 (Numéro CE) 205-775-0	< 0.1	Skin Irrit. 2, H315 Aquatic Chronic 2, H411

### Limites de concentration spécifiques:

Nom	Identificateur de produit	Limites de concentration spécifiques
1,2-Benzisothiazolin-3-one	(n° CAS) 2634-33-5 (Numéro CE) 220-120-9 (Numéro index) 613-088-00-6	(C >= 0.05) Skin Sens. 1, H317

Textes des phrases H: voir section 16.

## SECTION 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

Premiers soins général	: En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
Premiers soins après inhalation	: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter un médecin.
Premiers soins après contact avec la peau	: Laver la peau avec beaucoup d'eau.
Premiers soins après contact oculaire	: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
Premiers soins après ingestion	: Non considéré comme dangereux dans des conditions normales d'utilisation. Rincer la bouche. Consulter un médecin en cas de malaise.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/lésions	: Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Symptômes/lésions après inhalation	: Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Symptômes/lésions après contact avec la peau	: Peut provoquer une irritation légère.
Symptômes/lésions après contact oculaire	: Irritation des yeux.
Symptômes/lésions après ingestion	: Peut provoquer une irritation légère.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

## SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée. Poudre sèche. Mousse. Dioxyde de carbone.

# Green Line - ALL METAL POLISH

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger d'incendie	: Le produit n'est pas inflammable.
Danger d'explosion	: Le produit n'est pas explosif.
Reactivité en cas d'incendie	: Non connu(e).
Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie	: Dégagement possible de fumées toxiques.

### 5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de précaution contre l'incendie	: Non applicable.
Instructions de lutte contre l'incendie	: Utiliser les moyens adéquats pour combattre les incendies avoisinants.
Protection en cas d'incendie	: Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Appareil de protection respiratoire autonome isolant. Protection complète du corps.

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales	: Éviter le rejet dans l'environnement.
-------------------	---

#### 6.1.1. Pour les non-secouristes

Équipement de protection	: Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux ou du visage.
Procédures d'urgence	: Ventiler la zone de déversement. Ne pas respirer les vapeurs. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Baliser la zone d'épandage et en interdire l'accès aux personnes non autorisées.

#### 6.1.2. Pour les secouristes

Équipement de protection	: Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Protection des voies respiratoires. Lunettes de sécurité. Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle". Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Procédures d'urgence	: Aérer la zone. Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Baliser la zone d'épandage et en interdire l'accès aux personnes non autorisées.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention	: Recueillir le produit répandu.
Procédés de nettoyage	: Absorber le liquide répandu dans un matériau absorbant. Collecter dans des récipients appropriés et fermés pour élimination. Ce produit et son récipient doivent être éliminés de manière sûre, conformément à la législation locale.
Autres informations	: Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.

### 6.4. Référence à d'autres sections

Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle". Pour l'élimination des matières ou résidus solides, se reporter à la section 13 : "Considérations relatives à l'élimination".

## SECTION 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	: Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Éviter de respirer les vapeurs, aérosols, brouillards, fumées. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Porter un équipement de protection individuel.
Mesures d'hygiène	: Se laver les mains après toute manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

### 7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage	: Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Conserver dans l'emballage d'origine. Garder sous clef.
Matériaux d'emballage	: Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Automobile produits de soins.

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés	: Assurer une bonne ventilation du poste de travail.
Équipement de protection individuelle	: En cas de danger d'éclaboussures: lunettes de protection.

# Green Line - ALL METAL POLISH

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

Protection des mains	: Gants de protection
Protection oculaire	: Lunettes de sécurité
Protection de la peau et du corps	: Porter un vêtement de protection approprié
Protection des voies respiratoires	: En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié



Contrôle de l'exposition de l'environnement : Éviter le rejet dans l'environnement.

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Liquide
Couleur	: Gris clair.
Odeur	: caractéristique.
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: 8.8 - 9.6
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1)	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: Non applicable
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: Aucune donnée disponible
Point d'éclair	: > 61 °C
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Non applicable
Pression de vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative de vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: 0.998 - 1.0221
Solubilité	: Aucune donnée disponible
Log Pow	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: 20 - 50 mm <sup>2</sup> /s
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Le produit n'est pas explosif.
Propriétés comburantes	: Liquides comburants Non applicable.
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible

### 9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Le produit est non-réactif dans des conditions normales d'utilisation, le stockage et le transport.

### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

### 10.4. Conditions à éviter

Aucun dans des conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir section 7).

### 10.5. Matières incompatibles

Acides. Agent oxydant.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de produits de décomposition dangereux dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

# Green Line - ALL METAL POLISH

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

### SECTION 11: Informations toxicologiques

#### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Non classé

<b>1,2-Benzisothiazolin-3-one (2634-33-5)</b>	
DL50 orale	1020 mg/kg de poids corporel
DL50 voie cutanée	> 2000 mg/kg de poids corporel
CL50 inhalation rat (Brouillard/Poussière - mg/l/4h)	100 mg/m <sup>3</sup>
<b>2,6-DIMETHYL-7-OCTEN-2-OL (18479-58-8)</b>	
DL50 orale	3600 mg/kg de poids corporel
<b>Benzyl Salicylate (118-58-1)</b>	
DL50 orale	2200 mg/kg de poids corporel
<b>BUTYLPHENYL METHYLPROPIONAL (80-54-6)</b>	
DL50 orale	1390 mg/kg de poids corporel
DL50 voie cutanée	> 5000 mg/kg de poids corporel
<b>(L) CITRAL (5392-40-5)</b>	
DL50 orale	4950 mg/kg de poids corporel
DL50 voie cutanée	2250 mg/kg de poids corporel
<b>CITRONELLAL (106-23-0)</b>	
DL50 orale	2500 mg/kg de poids corporel
<b>CITRONELLOL (106-22-9)</b>	
DL50 orale	3450 mg/kg de poids corporel
DL50 voie cutanée	2650 mg/kg de poids corporel
<b>CITRONELLYL NITRILE (51566-62-2)</b>	
DL50 orale	4490 mg/kg de poids corporel
<b>Linalool (78-70-6)</b>	
DL50 orale	2780 mg/kg de poids corporel
DL50 voie cutanée	5610 mg/kg de poids corporel
<b>p-CYMENE (99-87-6)</b>	
DL50 orale	4750 mg/kg de poids corporel
<b>PHENETHYL ALCOHOL (60-12-8)</b>	
DL50 orale	1610 mg/kg de poids corporel
DL50 voie cutanée	2500 mg/kg de poids corporel
<b>TERPINOLENE (586-62-9)</b>	
DL50 orale	3850 mg/kg de poids corporel
<b>(L) TURPENTINE (8006-64-2)</b>	
DL50 orale	500 mg/kg de poids corporel
DL50 voie cutanée	1100 mg/kg de poids corporel
CL50 inhalation rat (Brouillard/Poussière - mg/l/4h)	12000 mg/m <sup>3</sup>
CL50 inhalation rat (Vapeurs - mg/l/4h)	11 mg/l/4h
<b>2-Amino-2-methylpropanol (124-68-5)</b>	
DL50 orale	2900 mg/kg de poids corporel
DL50 voie cutanée	> 2000 mg/kg de poids corporel
Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Non classé pH: 8.8 - 9.6
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Provoque une sévère irritation des yeux. pH: 8.8 - 9.6
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé
Cancérogénicité	: Non classé
Toxicité pour la reproduction	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Non classé
Danger par aspiration	: Non classé

# Green Line - ALL METAL POLISH

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

<b>Green Line - ALL METAL POLISH</b>	
Viscosité, cinématique	20 - 50 mm <sup>2</sup> /s

### SECTION 12: Informations écologiques

#### 12.1. Toxicité

Ecologie - général	: Ce produit n'est pas considéré comme toxique pour les organismes aquatiques et ne provoque pas d'effets néfastes à long terme dans l'environnement.
Ecologie - eau	: Ce produit n'est pas considéré comme toxique pour les organismes aquatiques et ne provoque pas d'effets néfastes à long terme dans l'environnement.

<b>Hydrocarbons, C9-C11, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, &lt; 2% aromatics (64742-48-9)</b>	
CL50 poisson 1	> 1000 mg/l
CE50 autres organismes aquatiques 1	> 1000 mg/l EC50 waterflea (48 h)
CE50 autres organismes aquatiques 2	> 1000 mg/l IC50 algea (72 h) mg/l
<b>1,2-Benzisothiazolin-3-one (2634-33-5)</b>	
CL50 poisson 1	> 1.6 mg/l
CE50 autres organismes aquatiques 1	> 1.35 mg/l EC50 waterflea (48 h)
CE50 autres organismes aquatiques 2	> 0.07 mg/l IC50 algea (72 h) mg/l
<b>BUTYLPHENYL METHYLPROPIONAL (80-54-6)</b>	
CL50 poisson 1	2.2 mg/l
CE50 autres organismes aquatiques 1	10.7 mg/l
CE50 autres organismes aquatiques 2	IC50 algea (72 h) mg/l
<b>(L) CITRAL (5392-40-5)</b>	
CL50 poisson 1	4.1 mg/l
CE50 autres organismes aquatiques 1	7 mg/l EC50 waterflea (48 h)
CE50 autres organismes aquatiques 2	5 mg/l IC50 algea (72 h) mg/l
<b>CITRONELLOL (106-22-9)</b>	
CL50 poisson 1	10 mg/l
CE50 autres organismes aquatiques 1	17.48 mg/l EC50 waterflea (48 h)
CE50 autres organismes aquatiques 2	2.38 mg/l IC50 algea (72 h) mg/l
<b>Linalool (78-70-6)</b>	
CL50 poisson 1	27.8 mg/l
CE50 autres organismes aquatiques 1	20 mg/l EC50 waterflea (48 h)
CE50 autres organismes aquatiques 2	88.3 mg/l IC50 algea (72 h) mg/l
<b>2-Amino-2-methylpropanol (124-68-5)</b>	
CL50 poisson 1	190 mg/l

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

<b>Green Line - ALL METAL POLISH</b>	
Persistance et dégradabilité	Non établi.

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

<b>Green Line - ALL METAL POLISH</b>	
Potentiel de bioaccumulation	Non établi.
<b>1,2-Benzisothiazolin-3-one (2634-33-5)</b>	
Log Pow	0.64
<b>(L) CITRAL (5392-40-5)</b>	
Log Pow	3.45
<b>CITRONELLOL (106-22-9)</b>	
Log Pow	3.91
<b>Linalool (78-70-6)</b>	
Log Pow	2.97
<b>2-Amino-2-methylpropanol (124-68-5)</b>	
Log Pow	-0.74

#### 12.4. Mobilité dans le sol

<b>Green Line - ALL METAL POLISH</b>	
Ecologie - sol	Non établi.

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Pas d'informations complémentaires disponibles

# Green Line - ALL METAL POLISH

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

### 12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes : Aucun connu.  
Indications complémentaires : Éviter le rejet dans l'environnement

## SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Législation régionale (déchets) : Élimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.  
Méthodes de traitement des déchets : Éliminer le contenu / récipient conformément aux instructions de tri de collecteur agréé.  
Recommandations pour l'élimination des déchets : Éliminer le contenu/récipient dans une entreprise autorisée de traitement des déchets dangereux ou dans un centre autorisé de collecte des déchets dangereux excepté pour les récipients vides nettoyés qui peuvent être éliminés comme des déchets banals.

## SECTION 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

### 14.1. Numéro ONU

Non réglementé pour le transport

### 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Désignation officielle de transport (ADR) : Non applicable  
Désignation officielle de transport (IMDG) : Non applicable  
Désignation officielle de transport (IATA) : Non applicable  
Désignation officielle de transport (ADN) : Non applicable  
Désignation officielle de transport (RID) : Non applicable

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

#### ADR

Classe(s) de danger pour le transport (ADR) : Non applicable

#### IMDG

Classe(s) de danger pour le transport (IMDG) : Non applicable

#### IATA

Classe(s) de danger pour le transport (IATA) : Non applicable

#### ADN

Classe(s) de danger pour le transport (ADN) : Non applicable

#### RID

Classe(s) de danger pour le transport (RID) : Non applicable

### 14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR) : Non applicable  
Groupe d'emballage (IMDG) : Non applicable  
Groupe d'emballage (IATA) : Non applicable  
Groupe d'emballage (ADN) : Non applicable  
Groupe d'emballage (RID) : Non applicable

### 14.5. Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement : Non  
Polluant marin : Non  
Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

#### - Transport par voie terrestre

Aucune donnée disponible

#### - Transport maritime

Aucune donnée disponible

#### - Transport aérien

Aucune donnée disponible

# Green Line - ALL METAL POLISH

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

### - Transport par voie fluviale

Transport interdit (ADN) : Non  
Non soumis à l'ADN : Non

### - Transport ferroviaire

Transport interdit (RID) : Non

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

## SECTION 15: Informations réglementaires

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### 15.1.1. Réglementations UE

Ne contient aucune substance REACH soumise aux restrictions de l'Annexe XVII

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

#### 15.1.2. Directives nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée

## SECTION 16: Autres informations

Texte intégral des phrases H et EUH:

Acute Tox. 3 (Inhalation:dust,mist)	Toxicité aiguë (inhalation:poussière,brouillard) Catégorie 3
Acute Tox. 4 (Dermal)	Toxicité aiguë (par voie cutanée), Catégorie 4
Acute Tox. 4 (Inhalation)	Toxicité aiguë (par inhalation), Catégorie 4
Acute Tox. 4 (Inhalation:dust,mist)	Toxicité aiguë (inhalation:poussière,brouillard) Catégorie 4
Acute Tox. 4 (Oral)	Toxicité aiguë (par voie orale), Catégorie 4
Aquatic Acute 1	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger aigu, Catégorie 1
Aquatic Chronic 1	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, Catégorie 1
Aquatic Chronic 2	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, Catégorie 2
Aquatic Chronic 3	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, Catégorie 3
Asp. Tox. 1	Danger par aspiration, Catégorie 1
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 1
Eye Irrit. 2	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 2
Flam. Liq. 3	Liquides inflammables, Catégorie 3
Repr. 2	Toxicité pour la reproduction, Catégorie 2
Skin Corr. 1B	Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 1B
Skin Irrit. 2	Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 2
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée, Catégorie 1
STOT RE 1	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition répétée, Catégorie 1
STOT SE 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique, Catégorie 3
H226	Liquide et vapeurs inflammables
H302	Nocif en cas d'ingestion
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires
H312	Nocif par contact cutané
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves
H315	Provoque une irritation cutanée
H317	Peut provoquer une allergie cutanée
H318	Provoque des lésions oculaires graves
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H331	Toxique par inhalation
H332	Nocif par inhalation
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges
H361f	Susceptible de nuire à la fertilité
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

# Green Line - ALL METAL POLISH

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

H400	Très toxique pour les organismes aquatiques
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

SDS EU TURTLEWAX

*Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit*